

# PETITION

## NON AU DETOURNEMENT D'UNE FORMATION INITIALE DE QUALITE

Les psychomotriciens français diplômés d'état se déclarent scandalisés par la demande d'autorisation d'exercice de citoyens communautaires ayant suivi une formation complémentaire de six semaines à six mois et se prétendant posséder un niveau de professionnalisation identique à celui obtenu après suivi de la formation menant au Diplôme d'état Français (Bac + 3 = 2800 heures).

Ils appellent le Ministère Français de la Santé à une vigilance accrue lors de l'instruction de ces dossiers.

Ils demandent à la Commission Européenne d'intervenir auprès des Gouvernements afin que les directives européennes ne fassent pas l'objet de détournements permettant à des structures de formation de laisser croire que de tels abus puissent être légaux.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

**A compléter ou a faire signer et à retourner à la FFP.  
Cette pétition sera remise à la Direction Générale de la Santé.**